Publiée le 24.11.2022 par F. BRESOLI - Secrétaire de mairie.

Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Publié le
ID : 060-216005942-20221115-D63_2022-DE

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO
Téléphone : 03.44.27.10.02

COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC « COLLECTE DES DECHETS » DE L'ACSO

N°063/2022
Membres élus : 15
Présents : 14
Abstention : 0
Pour: 14 – Contre : 0

Date de convocation:
08.11.2022
Date d'affichage
08.11.2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Étaient présents : Madame Nathalie VARLET, Madame Marie-Anne LEROY, Monsieur Patrick NIODO, Madame Maud LETURQUE, Madame Sandrine FASSI (arrivée après le rapport n° 56-2022), Madame Maryline VIVIER, Monsieur Christian TRIN, Madame Marine FILIPIDIS, Monsieur Sébastien GOUSSET, Madame Sandrine LE GOVIC, Monsieur Mikael JEAN, Monsieur Kévin CLEROY, Monsieur Laurent DEGLAVE, Madame Manuella DUROYAUME.

Était absent : Monsieur Eric MANESSE.

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine FILIPIDIS est élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Marine FILIPIDIS

Vu l'arrêté de M. le Préfet de l'Oise en date du 08 Décembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération dénommée « Agglomération Creil Sud Oise » issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Creilloise et de la Communauté de communes Pierre Sud-Oise,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :
- Comme chaque année et conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, l'Agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport annuel qui retrace l'ensemble de l'activité du service gestion des déchets ménagers pour l'année passée,
- Ce rapport doit être communiqué au Conseil municipal,
- Ce rapport a été examiné par le Conseil Communautaire le 19 septembre 2022 et a été envoyé aux élus par voie dématérialisée pour la préparation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public « Collecte des déchets » de l'ACSO.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 21 novembre 2022

MAIRIE DE SAINT-VAAST-lès-MELLO 60660

Le Maire
Nathalie VARLET